



CONSEIL D'ADMINISTRATION

75e assemblée

14 avril 2009

Procès-verbal de la soixante-quinzième assemblée du Conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan, séance tenue le 14 avril 2009 à 19 :00 heures au CLSC Saint-Tite, 750, rue du Couvent à Saint-Tite.

Présences :

- Monsieur Aimé Bernier
- Madame Michelle Carignan
- Madame Nancy Gauthier
- Monsieur Jean-Marc Gagnon
- Madame Anne-Marie Gingras
- Madame Julie Goyette
- Madame Aline Grondin
- Madame Lorraine Levasseur
- Monsieur Gilles Maurais
- Madame Hélène Pépin
- Madame Céline Roy
- Madame Johanne Soucy
- Madame Alice Trottier
- Monsieur Yvon Veillette

Absences motivées :
Madame Guylaine Breault

Monsieur Gilles Maurais préside l'assemblée et monsieur Alain Corriveau, directeur général, agit à titre de secrétaire.

Assiste également à cette assemblée, monsieur Michel Champagne et mesdames Chantal Carignan et Manon Trudel.

CA-075-01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance ayant été convoquée dans les délais prescrits par le Règlement de régie interne et le quorum étant satisfait, monsieur Gilles Maurais, président, souhaite la bienvenue aux administrateurs et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

Résolution : 1195-04-09
Relative à l'ouverture de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de procéder à l'ouverture de l'assemblée à 19 :00 heures.

- Adoptée à l'unanimité -

CA-075-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution : 1196-04-09
Relative à l'adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que l'ordre du jour suivant soit adopté.

- CA-075-01 Ouverture de l'assemblée.
- CA-075-02 Adoption du projet d'ordre du jour.
- CA-075-03 Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2009
- CA-075-04 Suivi au procès-verbal du 27 janvier 2009
- CA-075-05 Parole à l'assemblée (selon l'article 42 du règlement de régie interne).
- CA-075-06 Sujets soumis pour décision :
 - 6.1 Politique d'approvisionnement en biens et services
 - 6.2 Registre des signataires autorisés à la RAMQ
 - 6.3 Politique de capitalisation des immobilisations
 - 6.4 Plan directeur immobilier :
Choix des professionnels par appel d'offres sans prix
 - 6.5 Contrat du programme d'aide aux employés
 - 6.6 Plan de travail du directeur général
 - 6.7 Nomination de délégués à l'AQESSS
 - 6.8 Acceptation de projets spéciaux
- CA-075-07 Rapports statutaires soumis pour adoption :
 - 7.1 Rapport du comité de vigilance du 14 avril 2009
 - a) Rapport de la commissaire locale aux plaintes
 - b) Rapport sur les éclosions
 - c) Rapport sur la clientèle en hébergement
 - 7.2 Rapport du comité de vérification
 - a) suivi financier à la période 12 finissant le 28 février 2009
 - 7.3 Rapport du directeur général
- CA-075-08 Sujets soumis pour information :
 - 8.1 Information sur le lac-à-l'épaule
 - 8.2 Gala Reconnaissance
 - 8.3 Sondage AQESSS
- CA-075-09 Correspondance.
- CA-075-10 Autres sujets :
 - 10.1 Demande de RNI pour la localité de St-Narcisse
- CA-075-11 Levée de l'assemblée.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-075-03

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal de la rencontre du 27 janvier 2009 étant conforme, les membres en disposent.

Résolution : 1197-04-09
Relative à l'adoption du procès-verbal
de la soixante-quatorzième assemblée

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le procès-verbal de la soixante-quatorzième (74^e) assemblée du conseil d'administration, réunion tenue 27 janvier 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-075-04

SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les suites qui ont été données au procès-verbal de la soixante-quatorzième assemblée du conseil d'administration tenue le 27 janvier 2009.

CA-074-06.2 Démission de madame Sandra Veillette

Une lettre de remerciements a été envoyée à madame Sandra Veillette.

CA-074-06.4 Lits au permis

Les documents complétés ont été envoyés dans les délais prescrits pour permettre les modifications nécessaires

CA-074-06.6 Projet d'accessibilité à l'Hôtel de Ville de Saint-Tite

L'extrait de résolution a été envoyé à la Ville de Saint-Tite comme demandé.

CA-074-06.8 Autorisation de fournir des informations (Collège des médecins vs Conseil québécois d'agrément)

Le suivi a été fait par monsieur Alain Corriveau, directeur général.

CA-074-10.2 Demande d'appui de la Coopérative de Solidarité en Habitation de St-Stanislas

La résolution en appui à la démarche a été envoyée à la Coopérative de Solidarité en habitation de St-Stanislas.

CA-074-10.3 Démission au CA

Une lettre de remerciements a été envoyée à madame Gaétane Tremblay.

Résolution : 1198-04-09
Relative à l'adoption des suivis
au procès-verbal

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter les suivis au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 27 janvier 2009, tel que présenté.

— Adoptée à l'unanimité —

CA-075-05

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

2 participants à cette assemblée.

CA-075-06

SUJETS SOUMIS POUR DÉCISIONS :

6.1 Politique sur les approvisionnements en biens et services

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration sur les nouvelles règles gouvernementales en matière d'approvisionnement en biens et services, il souligne aussi que cette politique est uniforme pour l'ensemble de la région et est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2009.

- Le Gouvernement du Québec a modifié la Loi sur les contrats des organismes publics en venant préciser les conditions, procédures et partage des responsabilités aux fins de sollicitation et d'adjudication de tout contrat conclu par un établissement du réseau de la santé.
- La politique s'applique à toute personne qui exerce des fonctions pour l'établissement.
- La politique prévoit également la mise en place d'un comité d'analyse composé d'au moins trois (3) personnes, dont une (1) de l'extérieur.
- La politique porte également sur la reddition de comptes ainsi que sur le niveau d'autorisation des gestionnaires.
- La présente politique vise également l'imputabilité, la transparence dans l'attribution des contrats et la rotation entre les différents fournisseurs.

Après échanges et discussion, la résolution suivante est adoptée :

Résolution : 1199-04-09
Relative à la politique sur les approvisionnements en biens et services

CONSIDÉRANT QUE les principes de loi contenus sont déjà en application.

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter la politique sur les approvisionnements en biens et services.

- Adoptée à l'unanimité –

6.2 Registre des signatures autorisées

Monsieur Gilles Maurais, président, informe les membres du conseil d'administration à l'effet qu'une correspondance de la Régie de l'assurance-maladie du Québec nous indique qu'elle procède actuellement à une mise à jour de son registre des signataires autorisés des demandes de paiement pour les établissements.

L'établissement doit procéder à la désignation des signataires autorisés auprès de la Régie. Les signataires sont également responsables de signer les formulaires en regard des nominations et octrois de privilèges accordés aux professionnels de l'établissement.

La désignation des signataires autorisés doit être approuvée par le conseil d'administration.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1200-04-09
Relative au registre des signataires autorisés

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'autoriser les personnes suivantes à attester pour l'établissement des services rendus par les médecins et dentistes exerçant dans notre établissement :

- Monsieur Alain Corriveau, directeur général
- Docteure Michèle Cloutier, DSP
- Madame Isabelle Jean, coordonnatrice du programme santé physique

- Adoptée à l'unanimité –

6.3 Politique de capitalisation des immobilisations

Madame Johanne Soucy, présidente du comité de vérification, informe les membres du conseil d'administration sur les buts visés par la politique. Elle souligne aussi que celle-ci est rétroactive au 1^{er} avril 2008.

La politique vient préciser les conventions comptables relatives à la capitalisation des immobilisations.

Elle vise également à mettre en œuvre des procédures de gestion et de contrôle des immobilisations qui répondent aux exigences du ministère.

La mise en œuvre de la politique devrait générer une information utile et pertinente pour des fins de planification de l'entretien, du remplacement, de l'évaluation du rendement et finalement de la mise hors service des immobilisations inscrites à l'inventaire.

La politique s'applique aux immobilisations corporelles comme les terrains, les bâtiments, l'équipement, le mobilier le matériel informatique et les logiciels, etc.

La politique établit le seuil de capitalisation qui s'applique bien par bien.

Résolution : 1201-04-09

Relative à la politique de capitalisation des immobilisations

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter la politique de capitalisation des immobilisations.

- Adoptée à l'unanimité –

6.4 Plan directeur immobilier – Choix des professionnels - Appel d'offres de services sans prix

Madame Johanne Soucy, présidente du comité de vérification, informe les membres sur l'état d'avancement du dossier.

Nous avons procédé à l'appel d'offres sans prix pour les professionnels (architectes et ingénieurs).

Le comité, formé de messieurs Aimé Bernier, Gilles Barbeau (personne externe à l'établissement), Mario Rodrigue et Michel Champagne pour l'analyse des soumissions s'est réuni le 12 mars dernier et a procédé à l'évaluation des offres de services.

Le compte-rendu de la rencontre est inclus à la présente fiche technique.

Travaux d'architecture :

Suite à l'analyse des dossiers et aux résultats obtenus les membres sont unanimes à ce que la firme **Régis Côté et associés** soit retenue pour le projet du Centre Multiservices Centre d'accueil St-Narcisse et que la firme **Bilodeau, Baril architectes** soit retenue pour le projet du Centre Multiservices Foyer Ste-Anne-de-la-Pérade.

Travaux d'ingénierie :

Suite à l'analyse des dossiers et aux résultats obtenus, les membres sont unanimes à ce que la firme **Pluritec** soit retenue pour le projet du Centre multiservice Centre d'accueil de St-Narcisse et que la firme **Mesar** soit retenue pour le projet du Centre Multiservices Foyer la Pérade.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante :

Résolution : 1202-04-09

Relative au Plan directeur immobilier – Choix des professionnels – Appel d'offres de services sans prix

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que le conseil d'administration accepte les recommandations du comité soit :

- ♦ que la firme Pluritec soit retenue pour le projet du Centre multiservice Centre d'accueil de Saint-Narcisse ;
- ♦ que la firme Mesar soit retenue pour le projet du Centre multiservice Foyer la Pérade.

et procède à leur adoption.

- Adoptée à l'unanimité –

6.5 Programme d'aide aux employés (PAE) Adjudication d'un contrat de service

Madame Johanne Soucy, présidente du comité de vérification, informe les membres à l'effet que notre contrat venait à échéance le 31 mars 2009.

Nous avons procédé par appel d'offres sur invitation. 4 des 5 soumissionnaires ont répondu.

Nous avons évalué les soumissions en tenant compte de 4 critères, dont le prix pour 30 %.

Le soumissionnaire qui obtient le meilleur pointage est la firme Sheppel – fgi. Cette firme garantissait un coût fixe, peu importe le nombre d'employés qui consulteront.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1203-04-09
Relative au Programme d'aide aux employés (PAE) Adjudication d'un contrat de service

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter la proposition de services et de prix de la firme Sheppel-fgi.

- Adoptée à l'unanimité –

6.6 Plan de travail du directeur général

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les administrateurs que suite à la démarche interne d'appropriation de son mandat à la direction générale, il a finalisé les rencontres avec le personnel et les gestionnaires. Il a ensuite regroupé l'information de manière à distinguer trois niveaux de préoccupation, non exclusifs puisque souvent interreliés, des commentaires reçus. L'information a donc été catégorisée selon que la majeure de la préoccupation touche l'un des aspects suivants :

- Organisationnel
- De groupe d'appartenance (discipline, équipe, installation)
- Individuel

Il a par la suite traité l'information recueillie en s'appuyant sur la mission de l'établissement, ses objectifs et certains principes directeurs incluant les valeurs de l'établissement et l'approche de gestion privilégiée. Il a procédé à une analyse relativement exhaustive du plan d'organisation, de son actualisation et des mécanismes ou processus d'organisation, de coordination et d'évaluation des services.

De l'analyse réalisée, il a pu identifier trois problématiques qui sont en grande partie attribuables à la transformation rapide du réseau au cours des dernières années, à l'arrivée de nouvelles exigences ministérielles et à l'amplification de la pénurie de ressources à laquelle le réseau est confronté. Ces problématiques sont :

- Un fonctionnement en silo trop étanche
- Une déconcentration trop importante et trop rapide
- Une structure de gouvernance fragile dans l'axe tactique ⇒ opérationnel

Ces problèmes ne sont d'ailleurs pas totalement étrangers à la pression supplémentaire sur la situation financière de l'établissement. En effet, nous devons constater un accroissement inquiétant de certains coûts, dont celui de la main-d'œuvre indépendante, de l'assurance salaire et de certains projets en implantation. Des coûts qu'il était difficile d'anticiper au départ, mais qu'il a été aussi difficile à identifier en cours de route étant donné l'implantation du PAR qui nous a privés temporairement de l'information pertinente. En fait, ce n'est qu'en février que nous avons été à même de prendre la pleine mesure de la situation.

Dans ce contexte, le plan de travail du directeur général prévoit prioritairement s'adresser aux aspects organisationnels qui ont des effets sur :

- l'accessibilité, la qualité et la sécurité des services
- l'attraction, la rétention et la satisfaction du personnel
- la complexité de gestion
- l'utilisation optimale des ressources et le contrôle des dépenses

Ce choix ne signifie pas que les autres préoccupations relevées ne sont pas importantes ni que les objectifs de l'établissement sont remis en question. Toutefois, à court terme, il faut identifier les zones d'amélioration les plus porteuses. Il est aussi important que les éléments de solution soient structurants et répondent aussi tant aux impératifs des services qu'aux aspects « ressources humaines », de gestion et d'équilibre budgétaire.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1204-04-09
Relative au plan de travail du directeur général

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter les ajustements proposés au plan d'organisation et de lui permettre d'amorcer les ajustements au fonctionnement des services incluant les mesures de déploiement entreprises.

- Adoptée à l'unanimité –

6.7 Nomination de délégués à l'AQESSS

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les administrateurs que tel que prévu au règlement de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, nous devons procéder à la nomination de trois (3) délégués pour représenter notre établissement à l'assemblée générale.

Après échanges et discussion, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1205-04-09

Relative à la nomination de délégués à l'AQESSS

CONSIDÉRANT QUE l'établissement doit se conformer au règlement de son association ;

CONSIDÉRANT QUE les mandats dévolus aux représentants de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) sont, entre autres :

- De s'approprier les orientations nationales et/ou régionales et de participer aux échanges sur les enjeux pour les Centres de santé et de services sociaux ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que les administrateurs suivants soient nommés représentants de l'établissement auprès de l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux :

- ♦ Gilles Maurais, président
- ♦ Alain Corriveau, directeur général
- ♦ Aline Grondin, représentante substitut

- Adoptée à l'unanimité –

6.8 Acceptation des projets spéciaux

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les administrateurs à l'effet que chaque année, des projets spéciaux sont présentés, principalement dans les centres d'hébergement (projet carrière été ou autres). Les projets présentés sont en lien avec la mission de l'établissement et n'entraînent aucune substitution d'emploi.

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1206-04-09

Relative à l'acceptation des projets spéciaux

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée de mandater les coordonnatrices pour signer, pour et au nom de l'établissement, tous les documents officiels en lien avec les projets spéciaux nécessaires à remplir notre mission.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-075-07

RAPPORTS STATUTAIRES SOUMIS POUR ADOPTION :

7.1 Rapport du comité de vigilance et de la qualité du 14 avril 2009

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les administrateurs de l'essentiel des discussions tenues lors de la rencontre du comité de vigilance et de la qualité le 14 avril 2009.

Entente de gestion 2008-2010

Résultats des données des indicateurs à la période 11

- L'entente de gestion est composée de :
 - 24 indicateurs pour lesquels nous avons une cible à atteindre dont :
 - 12 qui atteindront leur cible.
 - 6 dont leur cible est presque atteinte.
 - 6 qui n'atteindront possiblement pas la cible.

Jusqu'à maintenant, nous sommes assurés de 50 % seulement de réussite. Toutefois, à la même période l'an passé, nous avons le même tableau.

- 16 engagements clinico-administratifs. Avec les informations obtenues jusqu'à maintenant :
 - 5 engagements ont atteint leur objectif
 - 7 engagements dont l'objectif est en voie de réalisation.
 - 1 engagement non réalisé
 - 3 engagements qui ne sont pas applicables à notre établissement.

Rapport de la gestion des risques et de la qualité

- 448 déclarations de rapports incidents-accidents du 1er avril au 11 octobre 2008 (période 1 à 7 inclusivement).
- Pour la même période en 2007, 383 déclarations ont été recensées.
- Suite à l'entrée en vigueur du nouveau formulaire AH-223, en avril 2008, une échelle de gravité qualifie les événements (A à I).

Rapport de suivi du plan sur l'implantation du milieu de vie

- Le plan de travail, débuté en octobre 2003, découle du plan d'action régional concernant le milieu de vie. Les recommandations du rapport de la visite ministérielle tenue au C.M. Foyer Mgr Paquin et par la suite au C.M. Foyer de la Pérade ont amené le plan à évoluer vers sa forme actuelle. Le milieu d'hébergement comprenant également les RNI, celles-ci s'ajoutent dorénavant au plan. Les recommandations suite à la récente visite au C.M. Foyer de Sainte-Thècle s'ajouteront dès la réception.
- Le plan comprend :
 - 3 objectifs généraux
 - 25 objectifs spécifiques
 - 101 moyens mis ou à mettre en place

Évolution des actions depuis 1 an :

En 2008 : 39 vert, 44 jaune, 18 rouge

En 2009 : 55 vert, 40 jaune, 6 rouge

Après échanges et discussions, les administrateurs adoptent la résolution suivante.

Résolution : 1207-04-09

Relative au rapport du comité de vigilance du 14 avril 2009

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée que les membres du conseil d'administration adoptent le rapport du comité de gestion des risques et de la qualité sur recommandation des membres du comité de vigilance et de la qualité.

- Adoptée à l'unanimité –

A) Rapport sur l'examen des plaintes du 9 janvier au 4 avril 2009

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration à l'effet que le comité a procédé à l'étude détaillée du rapport sur les plaintes pour la période du 9 janvier au 4 avril 2009.

- Pour cette période, la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services a traité :
 - 21 plaintes
 - 2 plaintes transférées au médecin examinateur et au médecin examinateur substitut ;
 - 18 plaintes mission CLSC
 - 3 plaintes mission CHSLD
 - 4 interventions (4 interventions mission CLSC)
 - 3 demandes d'assistance
 - Les résidents et familles de 3 centres multiservices (Ste-Anne, St-Tite et Ste-Thècle) ont été rencontrés pour la promotion des droits et le nouveau formulaire de gestion des commentaires des clients.
 - 6 équipes de travail ont été rencontrées pour l'information sur la procédure de gestion des commentaires des clients et le nouveau formulaire à utiliser.

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1208-04-09

Relative au rapport sur l'examen des plaintes pour la période du 9 janvier au 4 avril 2009

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur les plaintes pour la période du 9 janvier au 4 avril 2009 tel que recommandé par le comité de vigilance et de la qualité.

- Adoptée à l'unanimité –

B) Rapport sur les éclosions

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration sur les éclosions survenues pour la période du 26 janvier au 3 avril 2009 :

- À ce jour, aucun cas de syndrome d'allure grippale (SAG). À noter que 136 clients sur 156 en CHSLD ont été vaccinés (86 %).
- Une présomption d'éclosion de gastro-entérite est survenue dans une RNI.
 - Durée des symptômes : 12 heures
 - Durée de l'isolement : 48 heures
 - Nombre de clients atteints : 6
 - Toutes les mesures ont été mises en place.
- Entre le 3 et le 17 mars, une éclosion de gastro-entérite est survenue au C.M. Foyer de la Pérade. Voir graphique.
 - Durée des symptômes : 12 à 24 heures
 - Nombre de clients atteints : 9 (23 %)
 - Nombre d'employés atteints : 13 (15 %)

Contact quotidien avec la liste de rappel afin d'éviter les déplacements de personnel (respect du 48 heures).

Changement de menus à la dernière minute. Collaboration remarquable de l'équipe de soins : mesures additionnelles de précautions en prévention des infections en place.

Activités du centre de jour à Saint-Narcisse annulé le 13 mars pour éviter la transmission. Hygiène des mains à renforcer davantage.

- Un client aux prises avec une 6^e récurrence de Clostridium difficile a été traité entre le 9 et le 16 février 2009. La bactérie a, à l'origine, été acquise en centre hospitalier. Les mesures requises de prévention et contrôle des infections ont été mise en place.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1209-04-09
Relative au rapport sur les éclosions

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur les éclosions pour la période du 26 janvier au 3 avril 2009, tel que recommandé par le comité de vigilance et de la qualité.

- Adoptée à l'unanimité –

C) Rapport sur la clientèle en hébergement

Madame Aline Grondin, présidente du comité de vigilance et de la qualité, informe les membres du conseil d'administration sur les taux d'occupation et le mouvement de la clientèle pour l'ensemble de nos ressources d'hébergement (CHSLD et RNI).

Le rapport qui a fait l'objet d'une étude détaillée démontre que pour la période du 17 janvier au 4 avril 2009 :

en CHSLD :

- ♦ 151 lits sont dressés
- ♦ 1 place libre (en processus pour d'admission)
- ♦ 8 clients en attente (7 demandes réelles)

en RNI :

- ♦ 55 lits sont dressés
- ♦ 0 place libre (en processus pour une admission)
- ♦ 21 clients en attente (9 demandes réelles)

Mouvement de la clientèle du 17 janvier au 4 avril 2009 :

- ♦ 17 admissions
- ♦ 3 départs
- ♦ 13 décès

Les membres présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions à leur satisfaction.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1210-04-09
Relative au rapport sur la clientèle en hébergement au 4 avril 2009

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport sur les taux d'occupation et mouvement de la clientèle de nos ressources d'hébergement pour la période du 17 janvier au 4 avril 2009, tel que recommandé par le comité de vigilance et de la qualité.

- Adoptée à l'unanimité –

7.2 Rapport du comité de vérification

A) Rapport financier de la période 12 au 28 février 2009

Madame Johanne Soucy, présidente du comité de vérification, informe les administrateurs sur notre situation financière au 28 février 2009.

Le rapport déposé démontre qu'à cette période nous dégageons un surplus budgétaire de 28 453 \$. Elle indique qu'un léger surplus est prévu à la fin de la période 13. L'établissement devrait être en équilibre budgétaire.

Ce rapport a fait l'objet d'une étude détaillée par les membres du comité de vérification et ceux-ci recommandent au conseil d'administration de procéder à son adoption.

Après échanges et discussions, la résolution suivante est adoptée.

Résolution : 1211-04-09

Relative au rapport financier à
la période 12 – 28 février 2009

CONSIDÉRANT QUE suite à l'étude détaillée du rapport financier à la période 13, le comité de vérification recommande au conseil d'administration son adoption ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport financier à la période 12, finissant le 28 février 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

7.3 Rapport sur les activités du directeur général

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, présente aux administrateurs le rapport de ses activités pour la période du 28 janvier au 14 avril 2009.

Pour la période du 28 janvier au 14 avril, il a poursuivi sa démarche visant à s'approprier les différents dossiers de l'établissement. Durant cette période il a été au travail durant 50 jours. Il a poursuivi la lecture des différents documents porteurs de l'établissement, il a pris connaissance d'une partie des ententes de services nous liant à plusieurs partenaires dont certaines seront à renouveler sous peu.

Il a aussi tenu :

- 2 rencontres du personnel
- 16 rencontres individuelles avec les gestionnaires
- 2 rencontres du comité de direction
- 3 rencontres du comité de gestion
- 4 rencontres d'équipe de travail
- 4 rencontres avec la population
- 4 rencontres avec des représentants de la collectivité dont les 2 élus provinciaux responsables
- 1 rencontre avec les représentants syndicaux de l'établissement
- 3 conférences de presse (journaux et Télévision) sur le plan de vieillissement

Il a aussi participé :

Pour l'interne à :

- 3 rencontres de différents comités du CA (CM-CECIIA-Comité des usagers)
- 1 rencontre avec des familles de résidents de Ste-Thècle
- 1 visite ministérielle du foyer de Ste-Thècle

Pour l'externe à :

- 3 rencontres régionales des directeurs généraux
- 1 rencontre avec le PDG de l'Agence
- 1 rencontre avec les porteurs de dossiers de l'Agence
- 1 rencontre comme parrain de la Table Famille-enfance-Jeunesse de la Mauricie
- 2 rencontres de l'AQESSS
- 1 rencontre du CA du CSRA

Il a été en mesure de répondre à toutes les demandes de rencontres de la part de membres du personnel, de gestionnaires et de personnes de la population.

Son objectif principal durant cette période a été, outre la gestion courante de l'établissement, d'avancer dans sa compréhension de l'organisation afin de préparer son plan de travail et amorcer certains changements qui nécessitent l'accord du conseil d'administration.

Il souhaite toujours planifier une visite des milieux de vie pour rencontrer les bénévoles, les comités d'usagers et les résidents, mais il lui a été impossible de le faire jusqu'à présent.

Les administrateurs présents reçoivent les explications pertinentes ainsi que réponses à leurs questions, à leur satisfaction.

Résolution : 1212-04-09
Relative à l'adoption du rapport
d'activités du directeur général

IL EST RÉSOLU, sur proposition dûment appuyée d'adopter le rapport d'activités du directeur général pour la période du 28 janvier au 14 avril 2009, tel que présenté.

- Adoptée à l'unanimité –

CA-075-08

SUJETS SOUMIS POUR INFORMATIONS :

8.1 Lac-à-l'épaule

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que le lac-à-l'épaule qui était prévu pour septembre 2008 a été annulé suite à la maladie du directeur général et son départ à la retraite. Une nouvelle date a donc été choisie.

La rencontre aura lieu :

Date : Le lundi 27 avril 2009
Heure : 9 h à 17 h
Endroit : Plein Air Ville-Joie St-Dominique
11441, rue Notre-Dame Ouest
Trois-Rivières

Les trois (3) principaux points à l'ordre du jour seront :

- Le sondage
- Le plan de travail du directeur général
- Le plan de vieillissement

8.2 Gala reconnaissance 2009

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, souligne que le Gala Reconnaissance 2009 est en bonne voie de réalisation. L'événement a pour but de reconnaître l'apport du personnel tout en saluant les retraités, les nouveaux employés de même que

ceux cumulant 25 ans de services au sein de l'établissement. Un comité d'organisation chapeauté par le service des communications est formé d'un membre du personnel issu de chacune des 6 installations et d'un membre du conseil d'administration soit Mme Nancy Gauthier.

L'événement se tiendra :

Date : Le jeudi 7 mai 2009
Endroit : Salle du club des aînés de Saint-Tite
480, boulevard Saint-Joseph, Saint-Tite
Heure : 16 h 30

La présence du conseil d'administration est grandement souhaitée. D'ailleurs, il faudrait environ 4 à 5 membres du conseil d'administration pour accueillir avec quelques personnes du comité organisateur le personnel qui se présentera à compter de 16 h 30. Mesdames Anne-Marie Gingras, Céline Roy, et Alice Trotier ainsi que messieurs Gilles Maurais et Aimé Bernier se portent volontaires pour l'accueil. Ils devront être sur place dès 16 h 15. Monsieur René Tourigny communiquera avec chacun des membres du conseil d'administration pour vérifier leur disponibilité à participer à l'événement.

8.3 Sondage pour le congrès annuel de l'AQESSS

Monsieur Alain Corriveau, directeur général, informe les membres du conseil d'administration que l'AQESSS a confié à la firme de sondage CROP le mandat de réaliser un sondage dont les résultats feront l'objet d'une présentation dans le cadre du congrès de l'AQESSS le 21 mai prochain.

Il a donné son aval à participer à ce sondage qui devrait rejoindre 24 personnes soit 8 gestionnaires, 8 membres du personnel soignant et 8 membres du personnel de soutien.

Ce sondage entièrement réalisé par la firme CROP servira à établir un portrait national quant à certaines thématiques en lien avec les ressources humaines et devrait servir pour la campagne de valorisation du personnel du réseau de la santé.

CROP a retenu notre établissement pour l'échantillon et l'AQESSS s'est adressé à la direction générale pour avoir son accord afin que les firmes Logibec et MédiSolutions puissent constituer, par une méthode aléatoire, l'échantillon et procéder au sondage auprès des personnes retenues.

CA-075-09

CORRESPONDANCE

Information sur des correspondances reçues par l'entremise du président ou du directeur général

- ♦ Lettre de monsieur Alain Corriveau relativement aux conflits d'intérêt et confirmant l'exclusivité de fonctions
- ♦ Sondage congrès AQESSS
- ♦ Lettre de l'Agence concernant les ententes de gestion 2008-2009

- ♦ Lettre de l'Agence concernant le changement de statut fiscal de la CHQ – Impacts
- ♦ Avis de nomination pour le poste d'administrateur issu de la région 04 pour l'AQESSS

CA-075-10

AUTRES SUJETS

10.1 Demande de RNI pour la localité de St-Narcisse

Madame Chantal Carignan, DSSOS-SI, informe les administrateurs à l'effet qu'un couple a été accrédité pour recevoir une RNI. Il était à la recherche d'une maison plain-pied ou d'un terrain dans les municipalités de St-Tite ou Ste-Anne-de-la-Pérade.

Plusieurs contraintes ont fait que le couple n'a pu procéder à l'une ou l'autre des options.

La municipalité de St-Narcisse désire recevoir cette RNI. Après discussions avec les futurs propriétaires, la municipalité offre congé de taxes ainsi que différents programmes de subvention.

La construction devrait débutée sou peu.

CA-075-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dûment appuyé, l'assemblée est levée à 20 h 45.

Alain Corriveau
Secrétaire

Gilles Maurais
Président

Adopté le 12 mai 2009